

FIN D'ALERTE

SIRÈNE À SON CONTINU

La fin d'alerte est signalée par un signal continu de la sirène durant **30 secondes**



En complément de ces « Bons Réflexes », nous vous remercions de vous conformer à toutes demandes ou instructions formulées par les autorités.

CONTACT

Ce document est réalisé par les sociétés AMALTIS et LAT Nitrogen France Services en collaboration avec la Préfecture, la DREAL, les sapeurs-pompiers et la ville de La Rochelle.



AMALTIS
Rue Nicolas Appert
17000 La Rochelle
☎ 05 46 67 93 66
🌐 www.amaltis.fr



LAT Nitrogen France Services
Site de La Rochelle
Boulevard Wladimir Morch
17000 La Rochelle
☎ 05 46 55 70 00
🌐 www.lat-nitrogen.com

Scannez-moi



DOCUMENT
À CONSERVER

ADOPTEZ

les bons réflexes en cas d'accident majeur

LISEZ

les consignes attentivement



PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION

Établissements de
La Rochelle

AMALTIS
LAT Nitrogen France Services



LAT Nitrogen



DESCRIPTIF DES ÉTABLISSEMENTS

Les sociétés **LAT Nitrogen France Services – Établissement de La Rochelle et AMALTIS** réceptionnent, stockent, conditionnent et expédient des **engrais de type ammonitrate**.

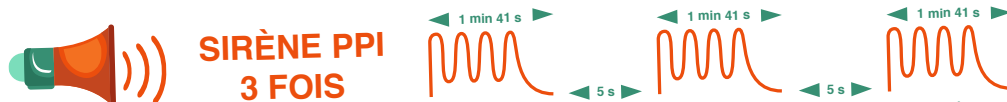
Compte tenu de la capacité de stockage autorisée de ce type d'engrais, ces établissements sont classés SEVESO.

En présence de conditions particulières, considérées comme anormales, les engrais à base d'ammonitrate peuvent être le siège de réactions chimiques se traduisant par une décomposition plus ou moins complexe et plus ou moins rapide, pouvant générer des gaz toxiques, voire une détonation, risque majeur (Évènement improbable au regard des mesures de maîtrise des risques mise en œuvre par les deux sociétés).

Cette plaquette détaille la conduite à tenir en cas d'accident grave pouvant avoir un impact à l'extérieur de leurs sites et sur les populations.

ALERTE DE LA POPULATION

SIGNAL D'ALERTE : Dès que la **SIRÈNE** du PPI est **DÉCLENCHÉE**, le **PPI** est **ACTIVÉ**



Sirène à son modulé (montant et descendant) composée de 3 cycles d'1 minute et 41 secondes séparés par un intervalle de 5 secondes. Cette sirène couvre le périmètre du PPI. Elle est implantée sur le site de L.A.T Nitrogen France Services – Établissement de La Rochelle. La société AMALTIS peut commander cette sirène manuellement à distance.

Essai tous les 1ers mercredis de chaque mois à midi d'une durée de 1min 41s (soit un seul cycle).

FR-Alert

FR-Alert est un système d'alerte national qui permet au Préfet d'envoyer des informations et des consignes de comportement sur les téléphones mobiles des personnes présentes dans une zone de danger.

Cette application ne nécessite aucun téléchargement, ni autorisation du détenteur du téléphone pour recevoir les informations.



Automate d'appel

En cas d'urgence, l'automate d'appel de la Mairie vous contactera pour vous informer de la nature de l'alerte et du secteur concerné et des consignes à suivre.

L'automate utilise les numéros de téléphone présents dans l'annuaire universel.

Vous pouvez communiquer votre numéro de téléphone portable sur inscription gratuite à la Téléalerte de la ville de La Rochelle sur www.larochelle.fr.

CONSIGNES GÉNÉRALES

À NE PAS FAIRE



NE PAS QUITTER VOTRE ABRI AVANT LA FIN DE L'ALERTE



N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS

Ils sont pris en charge par les structures d'accueil.



N'APPELER LES SECOURS QU'EN CAS DE NÉCESSITÉ

Les lignes téléphoniques doivent rester disponibles pour l'organisation des secours.

À FAIRE



HORS ZONE ORANGE
METTEZ-VOUS À L'ABRI DANS VOTRE LOGEMENT

Si vous n'êtes pas chez vous ou si vous êtes en voiture, REJOIGNEZ le bâtiment le plus proche pour vous y abriter.



HORS ZONE ORANGE
FERMEZ TOUTES LES ISSUES, PORTES ET FENÊTRES ET S'EN ÉCARTER

Fermez et calfeutrez les portes et fenêtres. COUPEZ la ventilation et la climatisation.



ÉCOUTEZ LA RADIO OU LA TÉLÉVISION

- France Bleu La Rochelle 98.2
- Demoiselle FM 97.8
- France 3 Poitou-Charentes

Vous entendrez des informations concernant l'évènement et l'évolution de la situation.

PÉRIMÈTRE DU PPI



Les personnes situées dans la ZONE «ORANGE»

la plus proche des établissements sont invitées à :



ÉVACUER LA ZONE

Par leurs propres moyens.

SE REGROUPER AU POINT DE RASSEMBLEMENT

situé à l'intersection de l'avenue Jean Guiton et de la rue Jacques Cartier, pour une évacuation en bus.

Rejoindre le centre d'accueil du Stade Marcel Deflandre.

Dans l'ensemble des autres zones du PPI, la consigne est la MISE A L'ABRI.

Un plan de barriérage des accès au quartier est mis en œuvre par les services gestionnaires de voirie et les forces de police sécurisent les opérations.